



# D.I.U. d'ASSISTANCE RESPIRATOIRE (validant DPC) Année Universitaire 2023-2024

RESPONSABLES DE L'ENSEIGNEMENT : Pr Claude GUERIN, Pr Martin COUR, Pr Laurent ARGAUD (Lyon)  
Pr Nicolas TERZI, Pr Carole SCHWEBEL (Grenoble)

## - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES -

- Comprendre la physiopathologie des pathologies respiratoires aiguës et de la ventilation artificielle
- Améliorer la prise en charge des pathologies respiratoires aiguës et chroniques des patients hospitalisés en réanimation ou aux urgences pour une insuffisance respiratoire aiguë.

## - ENSEIGNEMENT THEORIQUE ET PRATIQUE - avec 10 heures de elearning en amont de chaque module

MODULE 1 - LYON : 30 novembre et 1er décembre 2023 (sous réserve de modification)	MODULE 3 - LYON : 28 et 29 mars 2024 (sous réserve de modification)
<b>ASPECTS FONDAMENTAUX</b> Introduction ; échanges gazeux ; mécanique ventilatoire muscles respiratoires et contrôle de la ventilation, travail respiratoire ; modes de ventilation mécanique conventionnels ; structure et fonctionnement d'un respirateur de réanimation ; respirateurs de domicile ; interactions cardiopulmonaires ; intubation trachéale en réanimation ; humidification et réchauffement des gaz ; oxygénation à haut débit. <b>ATELIERS PRATIQUES :</b> Voies aériennes ; mécanique ventilatoire.	<b>SDRA</b> Définition et épidémiologie ; physiopathologie ; ventilation en volume contrôlé ; Ventilation Haute fréquence ; NO ; manœuvres de recrutement ; ventilation spontanée ; stratégie d'apport liquidien ; décubitus ventral ; assistance respiratoire extracorporelle ; cas particulier des pneumopathies interstitielles diffuse. <b>ATELIERS PRATIQUES :</b> Pression œsophagienne ; tomographie en impédance électrique.
MODULE 2 - GRENOBLE : 25 et 26 janvier 2024 (sous réserve de modification)	MODULE 4 - GRENOBLE : 30 et 31 mai 2024 (sous réserve de modification)
<b>ASTHME - BPCO - VENTILATION A DOMICILE</b> Prise en charge ventilatoire invasive et non invasive ; hyper-insufflation pulmonaire ; bronchodilatateurs inhalés ; désencombrement ; insuffisance respiratoire chronique restrictive neuromusculaire et non neuromusculaire ; Ventilation Non Invasive ; trachéotomie ; oxygénothérapie. <b>ATELIERS PRATIQUES :</b> Ventilation non invasive, désencombrement.	<b>SEVRAGE DE LA VENTILATION MECANIQUE</b> Définition et épidémiologie ; gestion de l'extubation et de ses complications ; physiopathologie des échecs ventilatoires ; sevrage et BPCO ; protocoles de sevrage ; automatisation du sevrage ; modes de ventilation liés au sevrage ; pneumopathies nosocomiales acquises sous ventilateur ; fonction cardiaque gauche et sevrage ; conduite générale du sevrage.

## - PUBLIC CONCERNE -

- Docteurs en médecine français ou étrangers et internes en médecine en cours de formation
- Paramédicaux diplômés français ou étrangers : Infirmières ou masseur-kinésithérapeutes

## - CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME -

### CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

- Epreuve écrite de 2 heures sous forme de QCM et QROC notée sur 80 points.
- L'examen se déroule en fin d'année universitaire à l'issue de l'enseignement théorique.
- Seuls les étudiants ayant assisté à l'ensemble des modules d'enseignement sont autorisés à présenter l'examen.

### CONDITIONS DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

- Avoir assisté à l'enseignement théorique (incluant de l'e-learning) et pratique
- Avoir obtenu une note au moins égale à la moyenne de 40/80 pour l'épreuve écrite.

## - INSCRIPTIONS (LIMITEES A 20 CANDIDATS/VILLE) -

Après accord d'inscription préalable auprès des enseignants responsables :

**Lyon** - Pr M COUR, Pr L ARGAUD, Service de Médecine Intensive-Réanimation, Hôpital Edouard Herriot, CHU de LYON  
☎ 04 72 11 28 62, ✉ martin.cour@chu-lyon.fr, laurent.argaud@chu-lyon.fr & sylvaine.sazio@chu-lyon.fr  
Inscription administrative auprès de l'Université de Lyon : www.univ-lyon1.fr (☎ 04 78 77 70 00)

**Grenoble** - Pr N TERZI, Service de Médecine-Intensive Réanimation, CHU GRENOBLE-ALPES  
☎ 04 76 76 87 79, ✉ NTerzi@chu-grenoble.fr;

Inscription administrative auprès de l'Université de Grenoble-Alpes : www.univ-grenoble-alpes.fr (☎ 04 38 38 83 41)

**Droits universitaires** : Formation initiale : 1000 € ; Formation continue : 1500 €.